



Mairie d'ESTRÉE-BLANCHE

☎ 03 21 39 32 16 ✉ : commune-estree-blanche@orange.fr

Madame, Monsieur,

Pour un mieux vivre ensemble mais aussi pour la sécurité de toutes et tous, des travaux de signalisation horizontale et verticale auront lieu du Mardi 29 Septembre au 1^{er} Octobre 2026 sur la place Alexandre GREGOIRE et devant la boulangerie DEZ.

A l'occasion de ces travaux, les sens d'entrée et de sortie de la place Alexandre GREGOIRE seront inversés, permettant de fluidifier et de sécuriser la circulation sur les rues François DENOEU, de Théroutanne et de l'Eglise. Cette nouvelle implantation permettra également de : créer quelques places de parking supplémentaires pour un accès plus facile à nos commerces (nouvelle implantation pour stationnement en bataille contre stationnement en épis actuellement), de matérialiser un emplacement réservé aux commerces ambulants stationnant régulièrement de façon hebdomadaire sur la place mais aussi de matérialiser une zone réservée aux cycles et cyclomoteurs.

Concernant la boulangerie DEZ, ces travaux consisteront à matérialiser face au commerce, trois places de parking avec implantation en épis, réservées à sa clientèle et à rapprocher le stop à la sortie de l'Orée des champs en le rapprochant du fil d'eau de la Chaussée Brunehaut. Cela dans le but d'améliorer la visibilité et la sécurité de chacun.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions toutes et tous pour votre compréhension et votre collaboration en facilitant ces travaux en respectant l'interdiction de stationnement durant ces trois jours entre 8 h 00 et 18 h00 et en privilégiant un stationnement sur le parking de la salle polyvalente ou encore sur le parking de la mairie.

Mr Le Maire – Michel MARLES
3^{ème} Adjoint – Jonathan RAMOS